

## BILAN d'ACTIVITES 2020

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de Covid-19 et le confinement strict du printemps 2020 pendant trois mois de mars à juin 2020 (fermeture totale de l'école) ; le dernier trimestre de l'année 2020 (septembre-décembre) aura pu se dérouler à peu près normalement, mais dans des conditions sanitaires extrêmement strictes (et avec à nouveau un second confinement de deux mois de novembre à décembre) qui ont nécessité d'adapter en permanence les conditions d'accueil et d'études des étudiantes, étudiants et stagiaires du Pont Supérieur.

### 1 / La danse

#### A - Formation initiale

##### Effectifs 2020-2021

###### Promo 21 (2<sup>ème</sup> année) :

En danse contemporaine : **13** étudiants, étudiantes et stagiaires en danse contemporaine

En danse jazz : **14** étudiants, étudiantes et stagiaires en danse jazz

Effectif global : **27**

###### Promo 22 (1<sup>ère</sup> année) :

En danse contemporaine : **13** étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : **15** étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : **28**

###### Préparation à l'EAT :

En danse contemporaine : **11** stagiaires

En danse jazz : **11** stagiaires

Effectif global : **22**

##### Résultats aux épreuves 2020

###### Épreuves de pédagogie (2<sup>ème</sup> année)

En danse contemporaine : **8** étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : **16** étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : **24** étudiants, étudiantes et stagiaires

Taux de réussite moyen : **97%**

Option danse jazz : **16** candidats et candidates **15** obtentions soit **94%**

Option danse contemporaine : **8** candidats et candidates **8** obtentions soit **100%**

### Épreuves théoriques (1<sup>ère</sup> année)

En danse contemporaine : 11 étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : 14 étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : 25 étudiants, étudiantes et stagiaires

Taux de réussite moyen : 100%

Option danse jazz : 14 candidats et candidates, 14 obtentions soit 100%

Option danse contemporaine : 11 candidats et candidates, 11 obtentions soit 100%

Taux de réussite moyen : 100%

\*UV histoire de la danse : 24 candidats et candidates, 24 obtentions soit 100%

\*UV anatomie et physiologie : 24 candidats et candidates, 24 obtentions soit 100%

\*UV formation musicale : 22 candidats et candidates, 22 obtentions soit 100%

### Préparation à l'EAT

En danse contemporaine : 13 étudiants, étudiantes et stagiaires

En danse jazz : 15 étudiants, étudiantes et stagiaires

Effectif global : 28 étudiants, étudiantes et stagiaires

Taux de réussite moyen : 86%

## **B - Formation continue**

- Sur 209 candidates et candidats, 163 stagiaires ont participé aux différents modules ouverts dans le cadre des formations initiales que sont le Diplôme d'État de professeur de danse (DE) et la prépa danse-EAT, ainsi qu'aux ERD, Entraînements Réguliers du Danseur.

- Soit 78 % de candidats et candidates retenus ventilés comme suit :

42 stagiaires ont suivi les cours ouverts de l'entraînement régulier du danseur (ERD)

22 stagiaires en parcours de préparation à l'EAT

5 stagiaires de la formation professionnelle étaient inscrits dans les formations initiales préparant au DE danse.

56 stagiaires ont participé aux modules de formation en partenariat avec le CNFPT :

- Chorégrapheur pour les enfants de 4 à 10 ans
- Projections vidéographiques et composition chorégraphique
- Promouvoir ses projets artistiques et pédagogiques

38 stagiaires : Apprentissage de la variation imposée à l'Examen d'Aptitude Technique (EAT)

## **C - rencontres artistiques, création, diffusion**

Inauguration du partenariat avec Kendalch janvier 2020

Festival Turbulences annulé

« Derrière nos masques » Chorégraphie d'Adrien Ouaki

« La porte » de Roberta Fontana

« Nomades'land of Hyppolita » création d'Ingrid Florin

CONNEXIONS - Petite université de la danse édition 2020

Vidéos étudiant-es en ligne, projets personnels

## D – Recherche et international

### **QUÉBEC : EDQ, Montréal : CONCORDIA et UQAM 2020, les partenariats avec le Québec s’approfondissent et se renforcent**

Le troisième volet (premier en 2018, second en 2019) de la Petite Université de la Danse, imaginé par le chorégraphe Yvann Alexandre, s’est déroulé les deux premières semaines de février 2020 avec l’École de Danse de Québec. 18 étudiant-es du Pont Supérieur se sont inscrit-es dans une double dynamique, artistique et pédagogique, avec les étudiant-es de l’EDQ. Cette approche nourrit, outre les potentialisations liées aux échanges interculturels, les processus de la recherche entre création artistique et pédagogie de la danse. Cette collaboration au long cours voit se profiler une convention tripartite entre le Pont Supérieur, l’EDQ et le CEGEP (établissement d’[études supérieures](#) public, [sui generis](#) et unique au [Québec](#), qui, dans le [système d’éducation québécois](#), suit les [études secondaires](#) et précède l’[Université](#)) à l’endroit de son bureau de l’international et de l’entrepreneuriat. Ce que rendra possible cette convention est, outre les échanges de formateurs et d’artistes et les accueils en stage de tutorat des étudiant-es du Pont Supérieur, le développement d’un lien entre classes préparatoires (EDQ-LPS) à l’enseignement artistique supérieur français en danse. Ce projet est soutenu par l’OFQJ (Office Franco-Québécois pour la Jeunesse)

Dans le même temps 5 étudiantes du Pont Supérieur étaient accueillies au sein du département danse de l’Université Concordia à Montréal. Durant cette immersion les étudiantes ont directement contribué à la réalisation de la performance 60x60 donnée à la fin du parcours dans le théâtre D.B. CLARKE. Ce fut aussi l’occasion, outre les échanges artistiques, la possibilité de se familiariser avec certaines techniques d’un théâtre (régie son et lumière) en lien avec la réalisation chorégraphique.

Cette démarche doit se prolonger par l’accueil, à Nantes, de Silvy Panet-Raymond, directrice du département danse de l’Université Concordia.

### **La préfiguration du partenariat avec les départements danse et psychologie de l’UQAM (Université du Québec à Montréal) :**

Initiée lors de la participation au colloque international de didactique professionnelle 2019 « former et développer l’intelligence professionnelle », de Grégory Munoz et Maurice Courchay dans le cadre des travaux partagés entre le Pont Supérieur et le CREN, les relations avec l’UQAM se font approfondies avec les professeures et maîtres/maîtresses de conférence, autour des axes suivants :

- pour le département danse Nicole Harbonnier, Hélène Duval, Caroline Raymond, Johanna Biénaise sur les axes arts vivants et éducation, conscience corporelle et pratiques artistiques, construction de l’identité professionnelle

;

- pour le département de psychologie Maryvonne Merri et Arnaud Laurin-Landry (doctorant) sur les questions de la fonction et du développement des intelligences professionnelles.

Différents échanges, tant au niveau de la pédagogie que de la recherche, doivent voir le jour et se concrétiser dans des rencontres entre internant-es et étudiant-es de chaque structure.

Un enjeu fort est de faire converger ces travaux à l’international avec la convention ARFAE, le groupe doctoral et les rencontres TRANSMETTRE.

## E - Partenariat Éducation Nationale et Education Artistique et Culturelle

### **Partenariat avec trois groupes scolaires de l’agglomération nantaise et labellisé par une convention avec l’inspection académique**

Ce partenariat permet de sensibiliser à la danse, en présence d’un musicien accompagnateur titulaire du DUMI, environ 300 enfants de la moyenne section au CE1. La réalité de ce travail s’élabore dans une dynamique d’échange et de complémentarité avec les équipes d’enseignant-es et en lien avec leurs programmes. Ce travail, qui est nécessaire dans le cadre de la préparation au diplôme d’état de professeur de danse, vient apporter aux enfants les outils de la découverte de soi, de la relation à autrui, à l’espace et à la musique dans une dynamique de sensibilisation artistique et d’imaginaire créateur en lien avec des œuvres emblématiques des répertoires chorégraphiques.

L’ensemble de ces travaux s’inscrivent résolument dans la démarche qui anime le projet du Pont Supérieur, à la croisée de l’élan artistique, de la maîtrise technique, du développement personnel, des questionnements pédagogiques, de la rencontre avec les publics et du rayonnement territorial, national et international.

## 2 / La musique

### A - Formation initiale

L'année 2020 aura marqué la rentrée de la 10<sup>ème</sup> promotion de formation initiale au DNSPM/DE. 79 étudiants et étudiantes suivent la formation initiale au DNSPM/DE dont :

- 15 en musiques traditionnelles
- 17 en musiques actuelles amplifiées
- 39 instrumentistes des répertoires classique à contemporain
- 9 en chant lyrique

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire mondiale et le confinement strict du printemps 2020 pendant trois mois de mars à juin; Le dernier trimestre de l'année 2020 (septembre-décembre), compte tenu des conditions sanitaires extrêmement strictes et du second confinement de novembre-décembre, n'aura pas permis de conduire des activités de diffusion des étudiantes et des étudiants en lien avec le secteur professionnel et d'organiser l'accueil d'artistes comme à l'habitude.

En revanche, dès que cela a été possible, à partir de février 2021, et dans le respect de protocoles sanitaires stricts, de nombreux artistes de renom sont intervenus en master classes ou comme professeurs associés :

Musiques classiques à contemporain :

- Michel Moraguès et Michalakakos pour une master class musique de chambre
- Les pianistes François Dumont, Wolfgang Mastnak, Dana Ciocarlie et Amy Lin
- Les guitaristes Raphaël Feuillâtre, Olivier Pelmoine et Gérard Abiton
- Le violoniste Hugues Borsarello
- l'altiste Garth Knox et la contrebassiste Hélène Labarrière pour l'improvisation
- La violoncelliste Emmanuelle Bertrand
- Le saxophoniste Sylvain Malezieux, Christophe Bois, Vincent David et Christian Wirth
- Les clarinettes Pierre GENISSON, Kari KRIIKU et Joris Ruhl
- Le tubiste François Thuilier
- La hautboïste Hélène Devilleneuve et David Walter
- Le trompettiste Alexandre Baty

Chant lyrique :

- Master class de Paul Agnew (ténor et chef assistant des Arts Florissants auprès de William Christie), de Christine Schweitzer
- Workshop avec le Banquet Céleste et le chorégraphe Louis Barreau sur la cantate numéro 61

Musiques actuelles amplifiées :

- Laura Perrudin, Atoem, Olivier Leroy

Musiques traditionnelles :

- Gaëtan Coutable
- Matao Rollo
- Régis Huiban
- Sylvain Girault
- Robert Bouthiller
- Marlène Bely
- Ronan Le Gourierec
- Nikolaz Cadoret
- Mickaël Antin
- Gilles Pensart
- Youenn Chapalain

Plusieurs personnalités universitaires ont également participé à la formation au Diplôme d'Etat de professeur de musique :

Les docteurs Marc Clerivet (ethnomusicologie), Nicolas Goasdoue (anthropologie), Tristan Ikor (sémiologie), Jean-Luc Tamby (musicologie), Anne Dizerbo (sciences de l'éducation), Pascale Batellier (sciences de l'éducation) et Stanislas Janin, doctorants en sciences de l'éducation.

## B - Formation continue

### Diplôme d'Etat professeur de musique

#### DE par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)

*Réception des livrets 2 de la session 2019-2020 en janvier 2020*

*Ouverture de recevabilité pour la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) à l'automne 2020*

Pour le livret 2 : 48 dossiers ont été déposés, dont ;

- 11 de Bretagne/Pays de la Loire (23 %),
- 37 (77 %) d'autres départements.

Les entretiens de validation ont été organisés à l'automne et ont donné lieu à :

- 2 absences totales de validation
- 25 validations totales (DE délivré)
- 21 validations partielles (possibilité d'entretiens complémentaires pour validation des attendus restants dans les années suivantes, sous réserve de nouvelles expériences et/ou formations)

#### Promotion formation continue DE 2020-2022

Recrutement de la promotion par examen d'entrée du 27 février au 16 avril 2020.

Admissibilité suivant conditions définies par l'arrêté du 5 mai 2011 modifié,

module de 3 jours de formation préalable obligatoire (afin de permettre à l'ensemble des personnes candidates de confirmer leur projet, en vivant 3 jours de formation du même type que la FCDE),

épreuves d'admissibilité (écrits),

épreuves d'admission (oraux).

- 24 candidatures, dont 20 de Bretagne/Pays de la Loire
- 13 personnes reçues, toutes de Bretagne/Pays de la Loire

### **Master mention arts de la scène et du spectacle vivant, « Artiste des musiques traditionnelles »**

En raison de la situation sanitaire, la première promotion (2018-20) du master "Artistes des musiques traditionnelles" n'a pu tenir le calendrier des examens initialement prévu. Si les cinq qui ont mené leurs études à terme ont tous pu soutenir avec succès leur mémoire de recherche en visioconférence le 15 décembre 2020, en revanche, seuls deux étudiants ont pu montrer leur création devant un public et le jury. Le Pont Supérieur et l'UBO leur ont accordé une réinscription et un délai d'un an pour mener à bien la restitution de leur création artistique.

La deuxième promotion (2020-22) du master a été recrutée et intégrée en mai 2020. Elle est composée de 10 étudiants (8 étudiants en formation continue et 2 en formation initiale).

Rappelons que cette formation est construite sur un triptyque « recherche-crédation-production/diffusion ». La réflexion sur un aménagement des offres de formation et des processus d'accompagnement des étudiant-es-stagiaires s'achève avec la mise en place d'un travail étroit avec la FAMDT et d'autres acteurs professionnels du monde des musiques traditionnelles. Le travail a été double :

- Désolidariser dans l'évaluation des étudiant-es l'acte de recherche créative des conditions de production et de diffusion.
- Travailler à la mise en place d'un incubateur d'artistes, structure et processus qui permettra aux étudiant-es de pouvoir mener leur création dans le monde professionnel.

Dans le cadre de la convention de partenariat qui lie Le Pont Supérieur à DROM, il a été acté que les musicien-n-es ayant bénéficié de la formation de la KBA (programme de formation professionnelle musicale destinée à des musicien-n-es de niveau professionnel et permettant d'obtenir le titre de musicien des musiques modales de tradition savante et populaire), puissent bénéficier d'une reconnaissance de niveau artistique pour se présenter au master « Artiste des musiques traditionnelles ». Cette reconnaissance les exonérera d'avoir à passer par le filtre de la commission artistique, qui donne un avis sur le niveau artistique des candidat-es qui n'ont pas de DNSPM, et qui précède les entretiens de recrutement en master.

## C – rencontres artistiques, création, diffusion, partenariats

*Rappel : l'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire mondiale et le confinement strict du printemps 2020 pendant trois mois de mars à juin ; le dernier trimestre de l'année 2020 (septembre-décembre), compte tenu des conditions sanitaires extrêmement strictes et du second confinement de novembre-décembre, n'aura pas permis de conduire des activités de diffusion des étudiantes et des étudiants en lien avec le secteur professionnel et d'organiser l'accueil d'artistes comme à l'habitude.*

Dès que les conditions l'ont permis, dans le cadre de l'accès à des lieux de spectacle pour des résidences (hiver 2021) puis avec la réouverture des lieux au public (à partir de début juin 2021), les étudiantes et étudiants ont à nouveau pu se produire sur scène. En compensation, ou disons pour inventer d'autres alternatives, de nombreux travaux de captation par des professionnels et dans des conditions professionnelles ont été mis en œuvre à l'attention de l'ensemble de la communauté étudiante.

**20 Concerts DNSPM de fin d'études en juin 2021** au 4 bis à Rennes pour les MAA, au Nouveau Pavillon à Bouguenais pour les TRAD, au CRR de Rennes pour les classiques et à l'opéra pour les chanteurs lyriques  
**Musiques Actuelles Amplifiées, à l'Antipode** : Résidence à Dinard L'Amoureuse / Arhios / Cholo – Trio  
**Musiques traditionnelles au Nouveau Pavillon** : résidence des TRAD pour le concert DNSPM en juin 2021  
Chant lyrique à l'Opéra de Rennes : Opéramorphose, Le Requiem Allemand, L'orfeo de Monteverdi avec le Banquet Celeste, insertion professionnelle dans certaines productions comme La chauve-souris. Lyrisme de rue avec les anciens étudiants du Pont.

**Avec l'orchestre National de Bretagne** : « les fugues étudiantes » projet de musique de chambre OPÉRATION DIQ'A 21 - calendrier des musiques traditionnelles en décembre

Sup en scène : concerts réguliers des classiques à contemporain au CRR de Rennes

Vidéos étudiant-es en ligne, projets personnels

### **Evènements :**

- 1er juillet : Les musicales de Redon (Guemené Penfao) - Cuivres (Erwan Lemare / Damien Rouberty)
- 2 juillet : Esling (Liam Roudil) Plescop
- 3 juillet : début de tournée - Trio Pêr Vari Kervarec, Eliaz Le Bot et Tony Dudognon
- 7 juillet : Les musicales de Redon guitares (Saint-Gorgon) Simon Barbanneau, Apolline Levêque, Étienne Brousse, Hugo Levavasseur
- 7 juillet : Esling (Liam Roudil) Quimper
- 7 juillet : Zonj (Liam Roudil) Thabor Rennes
- 10 juillet : Les musicales de Redon (Fégréac) clarinettes ensemble kalamos (William Ross / Étienne Lamaison)
- 16 juillet : Comité des Rencontres Internationales de Harpes Celtiques (Dinan) Morgane Grégory et Kévin Lepennec (Bisiad)
- 29 juillet : Arhios (Raphael Trehin) Le Ferrailleur Nantes
- 14 août : FIL Zonj (Liam Roudil)
- 14 août : FIL Ivarh (Elouan Le Sauze/Pablo Molard)
- 20 juillet : Apéro Klam Roudil Bougennec (Landévant)
- 17 août : Château Tremohar quatuor Numen (Ricardo Jasso et Enzo Herczog)
- 18 août : Château Tremohar chant lyrique (ou harpe) Marine Breese

## D – Recherche et mobilités internationales (Erasmus +)

Le contexte sanitaire lié à la pandémie mondiale de Covid-19 n'a pas permis de maintenir les activités de recherche et les mobilités programmées dans le cadre du programme Erasmus+.

L'établissement a été totalement fermé à la mi-mars 2020, les activités de formation ayant repris à partir de septembre 2020 dans des conditions sanitaires extrêmement strictes.

### 3 / De manière transversale : artistique, pédagogique et recherche

Le Pont Supérieur a intégré en tant qu'invité permanent le conseil de l'École Doctorale ALL (Arts, Lettres, Langues) de l'UBL. La nouvelle directrice Anne Goarzin élue depuis septembre 2020 inscrira son action dans la continuité du travail collégial et rigoureux qui a été mené par le directeur Pierre-Henry Frangne avec les co-directeurs-rices des 6 universités pour affirmer la cohérence thématique et scientifique de l'ED Bretagne Loire. Parmi les jalons du travail accompli ces dernières années, citons : la création d'un label de thèse en recherche-création ; la labellisation de formations disciplinaires (séminaires épistémologiques ou journées doctorales mobilisant plusieurs laboratoires) et de formations méthodologiques de qualité ; l'accent mis sur la mobilité et la valorisation de la recherche doctorale, en particulier avec la revue des doctorants lancée en 2018 TransversAll. Dans le cadre du projet stratégique pluriannuel 2022-28, la directrice souhaite travailler en concertation avec les établissements partenaires bretons et avec le futur collège doctoral de Bretagne.

Un groupe doctoral rassemblant une dizaine de docteurs, intervenants au Pont Supérieur aussi bien en musique et en danse, a commencé à prendre forme à la rentrée 2019, mais cette dynamique a été interrompue par les confinements successifs du printemps puis de l'automne 2020 liés à la pandémie de Covid-19.

La question de la recherche et de ses interactions avec les formations proposées au Pont Supérieur est un enjeu important pour notre établissement et pour l'évolution de l'enseignement supérieur culture. En ce sens il est pour nous essentiel de donner un cadre stimulant à cette instance. Nous souhaitons réfléchir sur les modalités de travail de ce groupe doctoral et ses évolutions au sein d'un futur conseil artistique et scientifique (instance nouvelle inscrite dans des statuts modifiés du Pont Supérieur entrés en vigueur en juillet 2021)

En lien avec les modalités d'évaluation du HCERES pour les Universités et les orientations données par la nouvelle accréditation de l'établissement, le premier engagement du groupe portera sur les processus de fertilisations croisées entre recherche et formation et leurs déclinaisons dans les parcours de formation initiale et continue. L'implication des étudiant-es et des équipes de formateurs-rices sera un fort enjeu des stratégies qui émergeront de la réflexion.

Dans un souci de consolidation de la démarche engagée, les activités du groupe doctoral sont rémunérées, ce qui nécessite de dégager sur les ressources propres du Pont Supérieur une ligne dédiée à la mission recherche.

#### **Échanges internationaux au département danse**

Le partenariat amorcé avec le Québec il y a trois ans se renforce donnant lieu à la préfiguration d'une convention avec le CEGEP dont dépend l'école de danse de Québec (Un CEGEP est un établissement d'études supérieures public, sui generis et unique au Québec, qui, dans le système d'éducation québécois, suit les études secondaires et précède l'Université). Une amorce de relation avec le département danse de l'Université Concordia à Montréal a vu le jour en février 2020 avec l'accueil de cinq étudiantes du Pont Supérieur au sein du cursus de formation durant deux semaines. Le Pont Supérieur en partenariat avec deux universités de Buenos Aires (San Martin et la Plata) a été sélectionné dans le cadre du projet 2019-2021 Innov'Art mis en place par le ministère des affaires étrangères sur la thématique des liens entre danses traditionnelles, construction de l'identité et nouvelles technologies.

**Les journées professionnelles Transmettre et Treuzkas**, organisées alternativement chaque année (sauf en 2020 à cause des confinements – Transmettre qui aurait dû avoir lieu en 2020 en partenariat avec le Théâtre Universitaire à Nantes est reporté à ce stade en décembre 2021), ont vocation à se poursuivre. En novembre 2019, Treuzkas#3 portait sur "le danseur et le musicien dans les musiques traditionnelles : sources communes, postures séparées". (voir programme)

Cette 3e édition de Treuzkas en partenariat avec le département musicologie de Rennes2 avait pour objectif d'interroger la dialectique musicien-danseur, en Bretagne mais aussi ailleurs en France, tant dans la pratique ou la création que dans la transmission :

- en explorant les représentations
- en questionnant les statuts professionnels des acteurs,
- en soulevant les problématiques liées au genre ou à la forme de sociabilité.

Les vidéos de la journée Treuzkas 2019 sont en ligne sur l'aire d'u. Pour accéder à la collection <https://www.lairedu.fr/collection/ssc/treuzkas-2019-le-danseur-et-le-musicien-dans-les-musiques-traditionnelles-sources-communes-postures-separees/>

Pour progresser en matière de valorisation des activités de recherche au sein du Pont Supérieur, une synthèse et traduction en anglais de cette journée a été effectuée. Elle est disponible sur le nouveau blog dédié à la recherche en musiques traditionnelles :

<https://www.musiquetraditionnelles-lps.com>

En effet, chaque année, ce sont entre 20 et 25 étudiant-es en musiques traditionnelles qui fréquentent l'établissement ; ceci sans compter les enseignant-es et intervenant-es qu'ils soient artistes (instrumentistes, chanteurs, conteurs, danseurs, ...), professeur-es renommé-es de l'enseignement spécialisé, responsables d'associations ou chargé-es de mission, collecteurs ou chercheurs-euses (musicologues, ethnomusicologues, sociologues, historienn-es, anthropologues, choréologues, épistémologues, ...). Il résulte de ces rencontres un foisonnement de projets, de réalisations mais aussi un véritablement bouillonnement au niveau de la recherche : la recherche artistique en tant que telle, d'une part, mais aussi la recherche sur les publics, les contextes de cette jeune esthétique, sans oublier des dimensions plus musicologiques, ethnologiques ou historiques, d'autre part. Un foisonnement qui demande à pouvoir être montré, diffusé et proposé largement, dans le but non seulement de constituer une vitrine mais aussi de pouvoir être discuté, réfuté, repris et commenté. Tout ce dont un chercheur a besoin pour avancer dans sa recherche.



## 4 / La formation professionnelle continue

### A - Programme de formation 2020

Diplôme d'État musique : pour la formation continue courte, il n'y a pas eu d'accompagnement VAE en 2020, ni de modules courts.

Dans le cadre du partenariat interrégional avec trois délégations CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale du grand ouest, 56 stagiaires ont participé aux modules courts suivants :

- « Promouvoir ses projets artistiques et pédagogiques » du 2 au 4 mars 2020 : 17 stagiaires
- « Chorégrapheur pour les enfants de 4 à 10 ans » du 25 au 28 août 2020 : 23 stagiaires
- « Vidéographie et composition chorégraphique » du 19 au 22 octobre 2020 : 16 stagiaires

Le partenariat avec le CNFPT se poursuit avec la signature d'une convention triennale cadre 2019-2021. Celle-ci a pour objet de formaliser les axes, les objectifs et les modalités de la collaboration entre les parties afin d'accompagner les professionnels du spectacle vivant dans le développement de leurs compétences. Elle a pour objectif, notamment, de faciliter la construction et la promotion d'une offre de formation et d'actions conjointes et d'en permettre la mise en œuvre en mixant les publics, agent-es de la fonction publique et salarié-es du secteur privé.

### B – Certification qualité

Le Pont Supérieur est datadocké depuis août 2017.

Une réforme de la formation continue (apprentissage, assurance chômage et formation professionnelle) mise en place au printemps 2019 vise à sécuriser les parcours professionnels pour prévenir et lutter contre le chômage. Elle se poursuit par une certification qualité, référent national, obligatoire. La certification qualité s'applique aux organismes de formation intervenant sur des fonds publics ou mutualisés et entrera en vigueur à partir de janvier 2022. Elle sera délivrée après audit par un organisme certificateur accrédité par le Cofrac. Cette procédure marque une rupture ; il ne suffira plus de se déclarer conforme mais de le démontrer en fournissant des éléments de preuve.

Cette certification engendre un coût au regard des premiers devis reçus par les organismes certificateurs.

Bien que le Pont Supérieur soit reconnu et accrédité par le ministère de la Culture, il doit être certifié QUALIOPi au vu de la réglementation. QUALIOPi est la seule certification qui nous permettra d'obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés.

Pour des raisons d'organisation, Le Pont Supérieur va s'engager dans cette démarche qualité sur le périmètre du DE Musique, de la VAE DE musique, et du DE danse à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Le passage de certification QUALIOPi est prévu pour avril 2022.